OPCIC quartier Mont-Saint Martin

Ville de Nemours

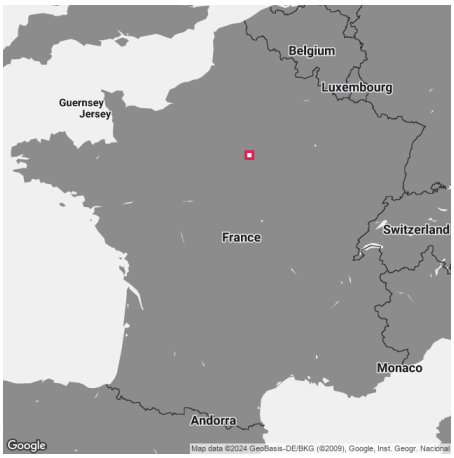

Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Nemours

Coût du projet :

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2014 - 2016

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 211 démolitions, 161 constructions, 821 réhabilitations

Acteurs: Etat (DDT, Préfecture), ANRU, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), Val du Loing Habitat, Tracés Urbains, BURGEAP.

Consultants mobilisés: Claudia Romero

Montant de la mission: 77 M€ HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Enjeux de la mission

Situé en Seine et Marne à 80 km au sud de Paris, la Ville de Nemours compte environs 12 500 habitants. Le quartier du Mont-Saint-Martin (regroupant 40% de la population nemourienne) fait l'objet d'un projet de Renouvellement Urbain depuis novembre 2008. Suite au changement de l'équipe municipale en 2008, une période de réappropriation du projet par le Porteur de projet a abouti à une révision du projet urbain, en particulier du cœur de quartier.
Notre société a assuré la mission OPCU de Nemours dès 2010. Dans le cadre de cette mission, nous nous sommes adaptés aux enjeux évolutifs du projet : en accompagnant l'évolution du projet et la dynamique partenariale en absence de chef de projet en 2010, en adaptant nos outils aux évolutions de projet inscrites dans les différents avenants, et en accompagnant la Ville dans l'élaboration des avenants, en particulier l'avenant de clôture, enfin en initiant une démarche inter-chantier pour anticiper les problématiques de chantier.

Contenu de la mission

- Suivi physique des opérations de l'ensemble du projet conventionné avec l'ANRU
- Veille au respect des objectifs de la convention (production de tableaux de bord : suivi opérationnel, heures d'insertion, avancement financier).
- Animation du dispositif pendant la durée du projet (préparation des réunions en lien avec la direction de projet, rédaction des comptes-rendus).
- Assistance à la direction de projet pour le pilotage courant et les réunions extraordinaires.
- Analyse des risques et points de suivi particuliers (système de reporting et d'alerte, mise en œuvre d'outils de gestion de projet permettant d'anticiper, d'assurer l'expertise et la décision).
- Préparation et suivi des avenants à la convention ANRU (notamment avenant de clôture).
- Mise en place d'outils inter-chantiers (cartographie inter-chantier, fiche d'information, outils de communication) afin d'anticiper les interfaces entre chantiers et leurs impacts sur la vie du quartier.